

revue et l'information suffisamment abondante du journal, pour ne nuire ni aux revues déjà publiées où à publier, ni aux journaux existants, la *Vie Canadienne* ne sera ni la grave revue mensuelle ni le journal quotidien trop éphémère; elle sera la revue hebdomadaire canadienne, qui n'existait pas encore chez nous.

De la revue, elle aura le format facile à conserver, pour consultations et références, après une première lecture; elle aura surtout les articles parfois plus étendus et plus élaborés, sans ostraciser, bien au contraire, les articles plus légers et plus courts. Du journal elle aura, avec la périodicité hebdomadaire qui permet de donner sans retard trop appréciable la revue des événements intérieurs et extérieurs, l'allure un peu plus libre pour l'exposition et aussi pour la défense de ses idées. Du journal elle aura aussi la variété de tons et de sujets, qui n'hésitera à passer "du grave au doux, du plaisant au sévère". Cette variété s'étendra à toutes les questions qui intéressent la vie canadienne, jusque et y compris les questions politiques. Nous ne nous confinerons ni ne nous absorberons dans les questions politiques, mais celles-ci occupent une telle place dans notre vie nationale qu'il faut bien que tout patriote s'en occupe et s'en forme une idée exacte. C'est un terrain brûlant, mais il est possible d'y marcher de sang froid, et il faut bien savoir le faire, pour voir clair dans le présent et prévoir sagement l'avenir.

\* \* \*

Plus d'un lecteur va nous poser immédiatement la question? "A quel parti adhérez-vous? Serez-vous conservateurs, libéraux, unionistes ou même nationalistes?"

N'ayez crainte, cher lecteur, nous ne serons pas un organe de parti. Non pas que nous méprisions les organes de partis. Puisqu'il y a des partis, et qu'il est presque impossible qu'il n'y en ait pas dans le régime parlementaire, il faut bien que ces partis aient leurs organes, il est même heureux qu'ils les aient. Seulement, comme il ne faut pas demander à un honnête avocat de plaider contre son client, pour son adversaire, il ne faut pas non plus demander à un journal organe de parti, de parler contre son parti, pour ses adversaires.

Mais tout le monde n'est pas obligé de faire partie de l'honorable corporation des avocats, et tous les journaux ne sont pas obligés d'être organes de l'un ou de l'autre parti.

En dehors de la lutte des partis, il y a place pour d'autres activités et pour d'autres luttes, même sur le terrain où sont engagés les partis: Il peut être bon pour les partis eux-mêmes, et il est certainement bon pour la patrie, que toutes les questions d'ordre public et politique ne soient pas aux mains des partis, que des organes impartiaux sachent soutenir les bons projets et s'opposer aux mauvais, de quelque côté que viennent ceux-ci.

Voici, d'ailleurs, ce que nous pouvons appeler notre profession de foi.

\* \* \*

Avant tout, la *Vie Canadienne* sera, pour employer une expression qui a besoin d'être entendu dans son vrai sens, du parti de Dieu, du parti de la vérité, du parti de l'ordre, de la justice et du droit, du parti aussi de la charité. Ces vertus, c'est -à-dire ces forces, ne sont pas nécessaires seulement dans la vie privée, elles sont nécessaires aussi dans la vie publique.

Bien qu'elle embrasse un ensemble de questions qui ne sont pas toutes religieuses et qu'elle ait pour objet de promouvoir les intérêts d'un pays qui n'est pas en majorité catholique, notre revue sera catholique, franchement, ouvertement, toujours, avec tout ce que cette profession de foi religieuse comporte et implique. La *Vie Canadienne* sera catholique, non seulement parce que ses directeurs et principaux collaborateurs sont des catholiques qui respectent leur foi et n'en rougissent pas, non seulement parce qu'elle s'adresse à des lecteurs en grande majorité catholiques et qu'elle est publiée en langue française, dans la province la plus catholique du Canada, mais aussi et surtout parce que ses directeurs estiment et sont profondément persuadés que les principes catholiques, que la religion catholique entendue et pratiquée sagement et sûrement, telle que l'Eglise la propose et la maintient en vigueur, est un élément bienfaisant, nécessaire même, à la prospérité et à la sécurité de la vie canadienne prise dans son sens le plus large. Pour la solution des problèmes les plus vitaux qui se posent impérieusement devant l'activité de notre pays, il n'est pas seulement utile, il est nécessaire que le catholicisme exerce toute son action, apporte toutes ses lumières et toutes ses vertus.

Par ailleurs, au simple point de vue harmonie et prudente tactique entre les diverses croyances et les divers groupes ethniques qui entrent dans la composition de la population canadienne, il importe au bien et à la tranquillité de ce pays que nos concitoyens d'autres croyances religieuses sachent ce que nous pensons et professons comme catholiques, sachent que nous n'avons rien à leur dissimuler de nos convictions religieuses, de nos principes et de nos doctrines catholiques, pas plus que nous n'avons rien à dissimuler des aspirations nationales particulières, que nous conservons et entretenons pour en faire profiter toute la patrie canadienne.

\* \* \*

Nous ne surprendrons non plus personne, si nous disons, dès à présent, que la *Vie Canadienne* aspire aux plus grands et aux plus beaux progrès pour notre pays, dans le respect de toutes nos plus sûres et plus bienfaisantes traditions. Traditions de fidélité à notre foi,